

# À PRÉVOIR

- Passeport à jour**
- Arrêt de travail**
- Contacter Europ Assistance (VISA médical)**
- Questionnaire / Consentement TEP SCAN**
- Traveler Declaration (24h avant le vol)**
- Bilan sanguin**

# MES NOTES

---

---

---

---

---

# OÙ NOUS TROUVER ?

Centre Hospitalier de Polynésie française (CHPF), Taaone, Pirae

2ème étage,  
côté montagne, bureau de la  
ligue contre le cancer, à côté  
du Centre de Transfusion  
Sanguine (CTS)

En cas d'absence, veuillez nous  
contacter par téléphone ou mail.

 (+689) 40 48 66 26

 evasan@cht.pf

Une vidéo d'accompagnement en  
français et tahitien est disponible  
sur notre site internet



[www.icpf.pf](http://www.icpf.pf)



icpf.polynesie

**MIEUX  
COMPRENDRE  
MON EVASAN  
INTERNATIONALE  
EN ONCOLOGIE**



**Ce dépliant concerne les patients :**  
• allant en Nouvelle-Zélande



**ICPF CHPF**  
Institut du Cancer  
de Polynésie Française



Centre Hospitalier  
de la Polynésie française

## QUI M'ANNONCE ET ME PRESCRIT MON EVASAN ? CHPF

Mon **médecin référent** me reçoit lors d'une consultation dédiée pour m'expliquer ma maladie.

Lorsque des examens ne sont pas disponibles sur le territoire, il peut me proposer de partir à l'international.

## QUI PREND EN CHARGE MON EVASAN ?



La **Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)** analyse et valide toute demande d'évacuation sanitaire.

Elle organise la prise en charge médicale, administrative, sociale et financière des patients relevant de son régime.

Elle couvre tous les frais liés à mon EVASAN : transports (avion, taxi depuis l'aéroport et vers l'hôpital, train), frais médicaux, hébergement, repas.

Les frais pour un accompagnateur peuvent être prise en charge sous réserve de la validation de la CPS.

📞 (+689) 40 41 68 50

## QUI ORGANISE MON EVASAN ?



**Europ Assistance** organise et coordonne, avec une équipe médicale, la logistique de mon EVASAN (billets d'avion, passeports, visa, taxi de l'aéroport vers l'hébergement à l'arrivée uniquement) et l'adapte à mon état de santé.

📞 (+689) 40 50 78 50 (24h/24 - 7j/7)

## QUI COORDONNE MON EVASAN ET RÉPOND À MES QUESTIONS ?

La **Cellule d'Accompagnement du Patient EVASANÉ (CAP EVASAN)** m'aide et m'oriente dès l'annonce de mon EVASAN. Elle est **mon interlocuteur privilégié** en Polynésie vers qui je peux me tourner pour répondre à mes interrogations. Composée d'une équipe d'infirmières dédiées, elle assure un accompagnement de qualité durant toute l'organisation de mon EVASAN et à mon retour. Elle est l'intermédiaire entre les différents acteurs du territoire.



Institut du Cancer de Polynésie Française

📞 (+689) 40 48 66 26

Du lundi au vendredi : 8h-14h

✉️ evasan@cht.pf



## QUI ME SOUTIENT TOUT AU LONG DE MON EVASAN À L'INTERNATIONAL ?

Une **association** dédiée aux patients polynésiens, ainsi que le service social de la CPS, sont présents à Tahiti et en Nouvelle-Zélande.

Leurs bénévoles peuvent m'aider mon accompagnateur et moi en cas de besoin.



A Tauturu ia Na  
Papara – Nouvelle Zélande

(+689) 40 41 00 03  
(+689) 89 40 33 01  
(+689) 89 40 33 00

## QUI ASSURE MA PRISE EN CHARGE MÉDICALE À L'INTERNATIONAL ?

La **structure médicale d'accueil** délivre les soins ou réalise les examens dont j'ai besoin. Elle garantie la qualité et la continuité de mes traitements et reste en lien avec mon médecin référent.

À mon retour en Polynésie française, je prends rendez-vous avec mon **médecin référent (oncologue, radiothérapeute)** pour la suite de mon traitement.